



FLASH-INFOS

La Défense, le 12 juin 2020

Cher(e)s collègues ,

Comme vous le savez, le ministre de l'Intérieur s'entretient avec tous les syndicats représentatifs depuis hier. Les organisations de gardiens de la paix ont déjà été reçues, celles d'officiers et de commissaires de police le seront cet après-midi.

En dépit de cet indispensable cycle de discussions, les organisations de gardiens et gradés ont débuté des actions, partout en France, en dehors de toute intersyndicale, ce que nous déplorons.

Il est surprenant que les intérêts statutaires relatifs aux retraites puissent réunir les syndicats pour porter un combat collectif et qu'aujourd'hui, certains agissent sans concertation préalable ou proposition d'actions conjointes. L'union fait pourtant la force.

Nous regrettons notamment que nos collègues du SICP se joignent à des actions de voie publique, non déclarées, dans un contexte où nous réclamons justement l'application du droit pour ne pas céder à l'émotion.

Nous regrettons également que certaines organisations n'aient pas attendu la fin du cycle des rencontres avec le ministre qui se clôture ce soir même.

A la veille d'un week-end qui se présente comme compliqué et douloureux : la cérémonie d'hommage en l'honneur de la mémoire de nos collègues Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, et la manifestation initiée par le collectif de soutien à la famille Adama Traore, ces agitations syndicales dispersées, alors même que nous comprenons parfaitement l'emoi dans nos rangs, ne sont ni productives, ni opportunes.

Nous rencontrons le ministre en fin de journée, nous vous rendrons compte de ses réponses, notamment sur les points suivants : la reconnaissance et la protection dues aux policiers, les moyens et techniques pour qu'ils accomplissent leur mission, ainsi que le respect des règles de droit les concernant.

Vous connaissez notre engagement et notre présence médiatique pour vous soutenir en toutes circonstances. L'institution traverse une crise intense qui nécessite de la solidarité, de la cohérence, une action ferme et déterminée, en dehors des querelles syndicales stériles et concurrentielles.

Nous appelons à la reprise d'un dialogue constructif, à la tenue d'Assises de la sécurité intérieure et à la constitution d'une intersyndicale. La sécurité des français doit être assurée quoiqu'il arrive, il en va de notre devoir de policiers républicains.

Nous reviendrons vers vous à chaque étape de cette période de négociation.

Bien cordialement,

Le secrétariat général du SCPN

Secrétaire général

David LE BARS

01 49 67 02 40/41

07 63 56 36 21

david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint

Pierrick AGOSTINI

01 49 67 02 43

06 69 91 83 33

pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :

www.le-scpn.fr ou sur twitter [@ScpnCommissaire](https://twitter.com/ScpnCommissaire)

